

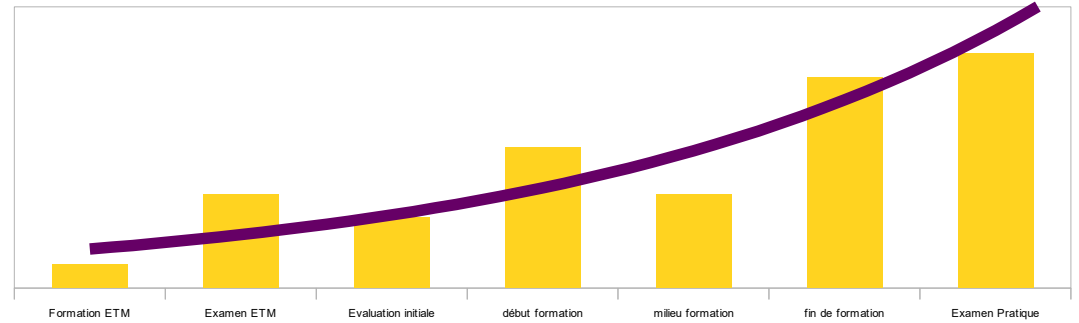


PARCOURS DE FORMATION AUX CATEGORIES A1 ET A2

Progression de formation

Au travers de ce programme, vous allez apprendre et comprendre les règles du code de la route, notamment celles qui concernent plus spécifiquement les deux roues. Vous réaliserez aussi l'importance de l'équipement du motard, les moyens de maîtriser la conduite d'un véhicule deux roues, Surtout concernant sa puissance et la nécessité de partager la route en bonne intelligence avec les autres usagers, en adoptant des comportements de conduite citoyens et responsables.

Votre formateur sera à vos côtés pour vous guider et vous conseiller.



Formation Théorique

Préparation à l'épreuve théorique générale (ETM) par des cours de code sur les thèmes tels que :

- la vigilance et les attitudes à l'égard des autres usagers de la route
- l'influence de la fatigue sur la conduite
- les risques liés aux conditions météorologiques et aux états de la chaussée
- les usagers vulnérables
- les spécificités de certaines catégories de véhicules et les différentes conditions de visibilité de leurs conducteurs
- les gestes de premiers secours
- les précautions à prendre en montant et en quittant son véhicule
- le transport d'un chargement de personne

Vous aurez aussi des cours spécifiques sur les thèmes tels que:

- Prendre et quitter son véhicule
- La mécanique et les équipements
- La sécurité du passager et du véhicule
- L'environnement
- L'alcool
- La vitesse
- La pression sociale
- les risques liés aux conditions météo....

FORMATION PRATIQUE

La dimension sociale de l'usage de la motocyclette, se développe fortement. Au-delà du plaisir de conduire et des loisirs, il devient aussi un outil pratique de déplacement pour les études ou encore le travail. Les conducteurs de motocyclette sont largement sur-exposés pour ce qui est du risque routier.

Equipements obligatoires en formation :

Casque homologué, gants possédant le marquage NF ou CE, blouson ou veste manches longues munis d'équipements rétro-réfléchissants, pantalon ou combinaison en matière résistante et bottes ou chaussures montantes.

Déroulement:

20 heures obligatoires: 8 heures de formation sur le plateau (centaure) et 12 heures en circulation, formation de 15 heures obligatoires pour les titulaires de l'attestation de formation en 125 cm³ (5 heures de plateau et 10 heures en circulation)

Les quatre compétences essentielles à acquérir:

1. maîtriser le maniement du deux-roues motorisé
2. appréhender la route et circuler dans des conditions normales
3. circuler dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers
4. pratiquer une conduite autonome, sûre et économique...

Chaque compétence sera développée en 32 sous-compétences, en abordant les "pourquoi" et les "comment" de chaque situation, ainsi que les risques, les influences sociales, et le tout sera ponctué d'explications théoriques, de démonstrations pratiques et d'exercices dans diverses conditions de conduite.